

**DEPARTEMENT
DES YVELINES**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

**DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR L'ASSAINISSEMENT DE
LA REGION DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE**

**Arrondissement de
Saint-Germain-en-Laye**

Siège : Mairie de Saint-Germain-en-Laye

**SEANCE DU
6 octobre 2020**

PUBLIE LE : 15 OCT. 2020

Délibération n°061020-5 : Rapport annuel 2019 sur le prix et la qualité du service public d'assainissement

L'an deux mille vingt, le six octobre à vingt heures, le Comité du Syndicat Intercommunal pour l'assainissement de la Région de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par le Président le trente septembre, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Saint-Germain-en-Laye, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur **Arnaud PERICARD**, Président du Syndicat Intercommunal.

SEANCE DU 6 OCTOBRE 2020

PRESENTS

| | |
|------------------------------|---|
| CHAMBOURCY | François ALZINA, DELEGUE TITULAIRE |
| L'ETANG-LA-VILLE | Claude CABOCEL, DELEGUE TITULAIRE Jean-Jacques LACHETEAU, DELEGUE TITULAIRE |
| LE PECQ | Agnès BUSQUET, DELEGUEE TITULAIRE |
| LE PORT-MARLY | Pascal SIMONNET, DELEGUE SUPPLEANT François ROUSSEL-DEVAUX, DELEGUE TITULAIRE Rodolphe SOUCARET, DELEGUE TITULAIRE Nicole GAUTIER, DELEGUE SUPPLEANT |
| LOUVECIENNES | Victor DA PONTE, DELEGUE TITULAIRE |
| MAREIL-MARLY | Armelle VALLOT, DELEGUEE TITULAIRE Jean-Pierre THOMAS, DELEGUE SUPPLEANT Laurence ROUSSEAU, DELEGUEE SUPPLEANTE |
| MARLY-LE-ROI | Benoît BURGAUD, DELEGUE TITULAIRE Jean-Luc GAGNIERE, DELEGUE TITULAIRE |
| SAINT-GERMAIN-EN-LAYE | Arnaud PERICARD, PRESIDENT Serge MIRABELLI, DELEGUE TITULAIRE |

ABSENTS EXCUSES

| | |
|------------------------------|---|
| CHAMBOURCY | Bernard FERRU, DELEGUE SUPPLEANT |
| LE PECQ | Raphael DOAN, DELEGUE TITULAIRE Luc BESSETTES, DELEGUE SUPPLEANT |
| SAINT-GERMAIN-EN-LAYE | Christine GOTTI, DELEGUEE SUPPLEANTE |

Communes non représentées : NEANT

Assistaient à la séance

Monsieur Matthieu SAILLARD, Directeur Général des Syndicats Intercommunaux
Monsieur Anthony BALLERI, Ingénieur assainissement des Syndicats Intercommunaux
Monsieur Mehdi BOUCHEMAMA, Ingénieur assainissement des Syndicats Intercommunaux
Madame Agnès CHEVALIER, Responsable du pôle secrétariat des Syndicats Intercommunaux
Madame Sandra JEANSONNIE, Assistante du pôle secrétariat des Syndicats Intercommunaux

| | | |
|---|----------|-----------|
| <i>Nombre de communes</i> | : | 8 |
| QUORUM | : | 9 |
| <i><u>Délégués présents</u></i> | : | 16 |
| <i><u>Délégués comptant pour le vote</u></i> | : | 15 |

OBJET : RAPPORT ANNUEL 2019 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT

RAPPORTEUR : Le Président

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2224-5 selon lequel le Président doit présenter en comité, au plus tard dans les neuf mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné, le Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public (RPQS) ;

CONSIDERANT que la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence, pour faire face à l'épidémie de COVID-19, et l'état d'urgence sanitaire déclaré le 24 mars 2020, jusqu'au 24 juillet 2020, ont eu pour conséquence de repousser l'échéance d'élaboration du rapport et de sa présentation au comité ;

CONSIDERANT que la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) sera élu lors du comité du 6 octobre, elle ne pourra se réunir et donner son avis qu'après cette date.

CONSIDERANT que le rapport doit présenter les grandes orientations pour l'organisation du service, les caractéristiques principales du service rendu, les projets d'amélioration de la qualité du service et leurs conséquences financières, la décomposition du prix, des redevances et taxes associées ;

CONSIDERANT la présentation du rapport au comité, réalisée par l'ingénieur responsable du SIARSGL ;

LE COMITE,

Après avoir entendu les explications de son Président et en avoir délibéré, **à l'unanimité,**

PREND ACTE des informations contenues dans le rapport annuel 2019 sur la qualité et le prix du service d'assainissement.

Fait à Saint-Germain-en-Laye, le 15/10/2020

Transmis en préfecture et affiché le 15/10/2020

Pour Extrait Conforme

Arnaud PERICARD

Président du Syndicat Intercommunal